



COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

BOUCHERVILLE, le 12 novembre 2008

## **Élection des représentants d'unité**

### **Élection des représentants d'unité**

L'équipe de représentants d'unité mise sur pied, il y a deux ans, par le Bureau a pour mission d'assurer un meilleur échange d'informations, en toutes circonstances, entre les membres du SPSI et le Bureau. La participation et l'échange avec les représentants favorisent également une appréciation plus juste par tous les membres des forces qui s'exercent sur l'outil syndical et de la nécessité de soutenir le Bureau par des actions concertées tout en préservant l'intégrité du SPSI.

En plus du récent « ajustement organisationnel » qui en dicte la tenue, nos statuts stipulent (Art.503) que les représentants d'unité doivent faire l'objet d'élection à tous les deux ans. Le Bureau invite donc les membres, ainsi que les représentants terminant leur mandat, à soumettre leur candidature avant le 5 décembre prochain en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [spsi@spsi.qc.ca](mailto:spsi@spsi.qc.ca) tout en indiquant : leur nom, unité, adresse courriel et numéro de téléphone.

À défaut d'un minimum de deux candidats par unité, un courriel sera envoyé à l'unité en question pour solliciter à nouveau la mise en candidature de membres afin d'assurer une représentation adéquate de l'unité au sein de l'équipe des représentants.

Après la période de mise en candidature, chaque unité sera avisée de ses candidats. Les unités qui auront plus de deux candidats feront l'objet d'élection. La procédure d'élection sera déterminée (si nécessaire) par le Bureau et les candidats à l'élection.

Pour les unités qui auront un ou deux candidats, ceux-ci seront automatiquement élus représentants. Si une unité n'a aucun candidat, celle-ci ne sera pas représentée lors des rencontres. L'équipe de représentants devra compter un minimum de 10 membres pour entrer en fonction.

Finalement, le Bureau profite de l'occasion pour remercier tous les représentants d'unité pour leur contribution constructive au cours des deux dernières années.

Les représentants actuels (avec le nom des anciennes unités) sont :

| <b><u>Nom</u></b> | <b><u>Prénom</u></b> | <b><u>Unité</u></b>               |
|-------------------|----------------------|-----------------------------------|
| Lecourtois        | Eric                 | LTE                               |
| Lemire            | Camille              | LTE                               |
| Côté              | Alain (responsable)  | Chimie et matériaux               |
| Choquette         | Yves                 | Chimie et matériaux               |
| Durand            | Benoît (responsable) | Mécanique, métallurgie et civil   |
| Magnan            | Robert               | Mécanique, métallurgie et civil   |
| Croteau           | Alain                | Automatisme et systèmes de mesure |
| Goulet            | Jean                 | Automatisme et systèmes de mesure |
| Langheit          | Christian            | Analyse et gestion de réseaux     |
| Vanier            | Guy                  | Analyse et gestion de réseaux     |
| Drapeau           | Jean-François        | Équipement Électrique             |
| Lamarre           | Laurent              | Équipement Électrique             |
| Lortie            | Raymond              | Laboratoire Haute tension         |
| Larose            | Christian            | Laboratoire Simulation de réseaux |

### **Centraide**

Comme tous le savent la campagne Centraide bat son plein présentement. Le SPSI encourage tous ses membres à donner à ceux de la société qui sont moins fortunés.

## **Dossier AVCS**

Nous attendons encore la décision de la Cour d'appel dans ce dossier. Étant donné que les représentations ont eu lieu le 27 mai dernier, nous croyons obtenir la décision d'ici la fin de l'année et nous vous en ferons part dès ce moment.

## **Recours en 39**

La décision de la Cour d'appel dans ce dossier est tombée, le SPSI ne pourra faire entendre son point de vue devant le tribunal. Nos recours légaux en ce qui a trait à cette affaire sont donc terminés et nous devons vivre avec la décision du commissaire du travail qui avait considéré que le travail des concepteurs de système scientifique (CSS) relevait de l'accréditation des spécialistes. Nous examinerons dans les prochains mois quelles autres options sont à notre disposition relativement à ce dossier. Nous continuons à déplorer profondément le choix qui est fait par la gestion d'utiliser des CSS dans des travaux de R&D, un choix qui provient d'un manque de vision et que nous jugeons totalement contre-productif et à l'encontre des intérêts de l'Institut à moyen et long terme.

## **Négociation continue**

Les comités de négociation patronal et syndical ont décidé de suspendre leurs activités pour les prochains mois. Cependant, notre comité devrait reprendre ses activités en 2009 si de nouveaux sujets nécessitent d'être examinés. Nous invitons les membres à nous faire part de toutes conditions qui selon eux devraient faire partie de la prochaine ronde de négociation (comme le temps de transport pour la formation).

## **Retraite progressive**

Comme vous devez le savoir, le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle loi favorisant la retraite progressive. Afin de prendre en considération celle-ci dans notre régime de retraite, nous venons de demander à Hydro-Québec une rencontre sur ce sujet. Nous espérons que celle-ci aura lieu au cours des prochaines semaines.

Le Bureau

## **Pour nous rejoindre**

Secrétariat du SPSI  
210, boul. de Montarville  
Bureau 2008  
Boucherville (Québec)  
J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630  
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : [secretariat@spsi.qc.ca](mailto:secretariat@spsi.qc.ca)

Page Web : [www.spsi.qc.ca](http://www.spsi.qc.ca)